

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 18 AVRIL 1908

Club Conservateur

Nos amis de St Hyacinthe vont réorganiser le club conservateur de la ville ces jours-ci. De dévoués amis qui se sont occupés de ce travail si important ont reçu l'assurance que les jeunes éléments conservateurs de Montréal se mettront à la disposition du club pour leur quote part de conférences et d'éducation politique des électeurs.

CONFERENCE A TORONTO

Cédant à une pressante invitation, M. le chanoine O. P. Choquette, supérieur du Séminaire, a donné une conférence devant le "Canadian Club" de Toronto. Il a parlé des études classiques et la haute culture intellectuelle. Il a préconisé l'idée, émise récemment dans nos parlements, de donner à nos hommes de lettre une assistance matérielle sous la forme de prix, de récompenses ou de situations.

Le *News* de Toronto disait, à la veille de la conférence :

"L'habitude d'inviter des canadiens français distingués à parler devant des auditoires ontariens doit être cultivée. La population de la province de Québec apporte dans la formation de la nation canadienne certaines qualités inhérentes aux races latines, que nous, d'origine anglo-celte, ne possédons généralement pas. Nous recevons souvent d'eux des aperçus nouveaux et reconfor-tants sur des problèmes importants et les questions d'économie".

L'Instruction obligatoire

Nos remerciements au club Cartier, de St Boniface pour la copie qu'il nous envoie du magnifique discours prononcé par M. Joseph Bervier, député de St Boniface au parlement de Manitoba, sur la question de l'Instruction obligatoire que le député libéral du comté de Springfield, M. D. A. Ross, voulait faire décréter, sous prétexte de rendre nationale l'éducation donnée dans les écoles de la province. La réponse a été donnée par M. Jos. Bernier, fils d'un ancien rédacteur du COURRIER, l'hon. T. A. Bernier, sénateur.

Nous constatons avec plaisir que le fils sera un digne successeur du père, et que le comté de St Boniface a énormément gagné en se donnant ce distingué député.

Les jeunes qui étudient et qui collectionnent des documents, feraient bien de se procurer ce beau travail, à l'imprimerie de la Manitoba, Saint Boniface.

EGOLE DES ARTS

Une foule considérable se pressait lundi soir à la salle de l'Hôtel de Ville pour l'exposition des travaux de l'école des arts et la distribution des prix à ceux qu'un juré compétent a spécialement jugés dignes de récompense.

Les murs disparaissaient sous une véritable tapisserie de peintures, aquarelles, dessins au crayon, et tracés plus sobres de l'architecture. Deux minuscules escaliers de chaque côté de l'estrade étaient la démonstration du nouveau cours de menuiserie inauguré cette année. M. Samuel Casavant, le dévoué membre du conseil des arts, président de cette réunion. On remarquait sur l'estrade le R. P. Bacon, curé de Notre-Dame, l'abbé Roberge, de l'évêché, MM. Wilfrid Mercier, et J. A. L. Bérubé, de Montréal, O. B. Dallaire, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, M. le maire St-Jacques et plusieurs échevins, MM.

les professeurs Jos. Richer, Jos. Blanchard, Jos. Savard, Geo. Borduas, les représentants de la presse, etc.

Nos lecteurs s'intéresseront particulièrement aux remarques de M. Casavant, à qui nous devons surtout et avant le développement que les cours de l'école des arts ont pris dans notre ville :

Monsieur le Maire, Messieurs les Curés,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous remercier d'avoir en si grand nombre répondu à l'invitation que nous vous avons faite d'assister à la fermeture officielle de nos cours de l'École des Arts. Nos élèves apprécient hautement l'encouragement que vous leur donnez en faisant acte de présence à nos séances qui les intéressent au premier degré.

Nos cours accusent cette année un progrès considérable sur les années précédentes, comme vous pouvez en juger par les statistiques que je vous donnerai dans quelques instants. Il n'y a pas lieu de s'étonner de l'intérêt toujours grandissant que les élèves prennent à leurs études, quand on a vu à l'œuvre les dévoués professeurs qui ont la direction de cette école. Nous avons quatre praticiens, chacun dans son département : Messieurs Joseph Blanchard, Joseph Richer, Joseph Savard et Georges Borduas, ont fait preuve d'une compétence incontestable dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

J'ai compté avec plaisir que l'on avait apporté cette année, beaucoup d'attention à l'exécution des travaux d'après nature ; la seule et véritable méthode de l'enseignement du dessin. Dans l'architecture, le professeur a préparé lui-même des canaux de bâtisses, résidences, etc. que les élèves ont complétés à l'échelle d'une façon fort satisfaisante ; ce procédé est d'un précieux concours aux ouvriers qui s'occupent de la construction. Monsieur Blanchard a par là fait preuve d'un grand sens pratique, et nous l'en félicitons ; ses cours ont été suivis avec beaucoup d'intérêt et d'assiduité, ce qui démontre que le professeur a su les rendre attrayants. Les élèves moins avancés ont simplement fait des copies comme par le passé, mais quand ils seront plus familiers avec l'étude du dessin, ils s'engageront à leur tour dans la voie des compositions.

On a procédé de la même façon dans le département de la mécanique, et il en est résulté des travaux vraiment remarquables. Je dois ici exprimer le regret qu'un plus grand nombre d'élèves ne nous ait pas été fournis par nos deux usines de machineries. Il semble ne pas y avoir de raison pour ne pas profiter des leçons d'un professeur comme M. Borduas, qui a reçu lui-même sa formation à l'École des Arts, et dont il fut l'un des plus brillants élèves. Notre nouveau cours de menuiserie et de construction d'escaliers, a fonctionné d'une façon satisfaisante pour une première année ; je regrette encore ici qu'un plus grand nombre d'élèves n'aient pas cru devoir en profiter. J'espère que nos jeunes gens apporteront plus d'intérêt l'an prochain à ces deux cours, et qu'il nous sera donné d'enregistrer un progrès sensible sur cette année.

"The last but not the least" : notre cours de peinture décorative a été littéralement pris d'assaut cette année ; quand les femmes se mettent en tête de mener une chose à bien, il faut que cela réussisse. Elles sont venues en si grand nombre et avec une assiduité telle, que M. le professeur Richer a dû se multiplier en quatre,—je devrais dire en dix—pour satisfaire tout le monde ; la besogne lui a été rude, mais il y a réussi. Quo'importe le travail à un artiste qui se dépense sans compter !

Jugez du dévouement du professeur et du travail des élèves par les nombreuses peintures qui forment une partie importante de cette exposition. Ici encore les élèves ont compris l'importance de faire des travaux d'après nature. Tout d'abord on semblait se complaire à ne faire que des copies, mais on s'est vite rendu compte de l'avantage des compositions, et d'une élève à l'autre, la contagion est devenue presque générale. Pour peu que l'on continue dans cette voie l'an prochain, nous aurons à enregistrer une épidémie... artistique. Souhaitons-le, car c'est la voie la plus sûre d'arriver au sommet de l'art. Nous avons dans cette classe, un bon nombre d'élèves de talent, plusieurs sont remarquablement bien doués. Quelques-unes sont à leur premier essai, et sont tout surprises de se découvrir des talents qu'elles ignoraient, et qui n'attendaient que l'occasion d'être mis en lumière.

Ceci démontre une fois de plus, l'utilité de l'École des Arts, qui permet de faire de véritables découvertes au sein de notre classe populaire, et qui procure à nos fils d'artistes, l'avantage de s'instruire sans être

obligés d'encourir les dépenses d'un déplacement, et des honoraires d'un professeur.

Le talent abonde chez nous, croyez-moi, nous avons ici même à notre porte, toute l'organisation voulue pour le développer, profitons-en c'est quand on est jeune qu'il importe d'acquérir des connaissances qui seront précieuses plus tard. Ne craignons pas de sacrifier quelques veillées de l'hiver pour s'instruire, c'est un capital placé à gros intérêt. Les hommes de marque aiment le travail, c'est pourquoi le succès couronne leurs entreprises. N'en avons-nous pas un exemple dans la personne d'un de nos vieux citoyens de St-Hyacinthe que vous connaissez tous ? Nous savons en effet que M. Louis Côté fut à ses débuts un modeste cordonnier, n'ayant pour toute instruction que celle puisée à l'école élémentaire de son village natal, et que par son travail et son énergie il arriva graduellement au sommet de l'échelle. Il fonda la première manufacture qu'il y eut à St-Hyacinthe, et dota l'industrie de la chaussure de nombreuses et précieuses inventions, qui lui donnèrent un nouvel essor à cette époque, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. La position importante que M. Côté occupa dans l'industrie ne l'empêcha pas de donner son attention à la chose publique ; c'est ainsi qu'il occupa le fauteuil de Maire de notre Cité pendant quatre ans. Voilà, jeunes gens de St-Hyacinthe, un exemple à suivre. Il n'entre pas dans le cadre de cette adresse de faire une longue dissertation, de cette question, les quelques réflexions que je viens de soumettre à votre appréciation, suffiront sans doute à vous convaincre de la nécessité du travail pour réussir à quelque chose.

Je n'ai encore rien dit de notre école de coupe qui a si admirablement fonctionné depuis quatre ans. Nous n'avions pas droit d'espérer la voir continuer cette année. L'usage établi est que dans les localités autres que Montréal et Québec, on ne donne ces cours que durant trois années consécutives ; l'année dernière devait donc finir la série. Toutefois, sur ma sollicitation l'automne dernier, l'hon. Secrétaire Provincial a bien voulu faire continuer cette classe un an de plus, en faveur des élèves qui avaient commencé l'an dernier, et qui se seraient trouvés sans cela avec une connaissance incomplète de l'art de la coupe. Ces cours seront désormais suspendus pendant deux ou trois ans.

Maintenant je vais vous donner quelques chiffres de la plus haute éloquence, qui vont vous démontrer que notre école de St Hyacinthe tient une place d'honneur dans le tableau des écoles de la Province, puisqu'elle arrive immédiatement après celle de Montréal pour l'assistance moyenne. Voilà qui est de nature à nous énerger et qui démontre une fois de plus, qu'avec le travail et la ténacité, on vient à bout de tout.

Il est juste de dire aussi que le nerf de la guerre a bien aidé au succès, car j'ai réussi à faire augmenter de \$150 notre allocation, qui n'était que de \$300 l'an dernier. Comme nous n'en avons pas eu encore cette année pour tenir nos cours ouverts jusqu'à la fin de la saison, j'espère obtenir quelque chose de plus pour la saison prochaine.

Voilà le tableau comparatif des différentes écoles de la province avec le nombre d'élèves qui les ont fréquentées :

	Présence moyenne
St-Hyacinthe	119
Sherbrooke	64
Québec	62
Lévis	52
Trois Rivières	50
Lachine	36
St-Jean	30
Sorel	25
Valleyfield	23
Fraserville	12

Nous sentons un orgueil bien légitime d'emparer de nous, quand nous constatons que l'école de St-Hyacinthe atteste une présence moyenne presque double de celle de Sherbrooke et de celle de Québec, qui viennent immédiatement après.

Si encourageant que soit pour nous cette statistique, il ne faudrait pas se croiser les bras et dormir sur ses lauriers ; nous avons acquis une réputation qu'il importe de soutenir. Ne nous exposons pas à l'humiliation de nous laisser devancer par les autres ; envisageons toujours l'avenir avec courage, et que notre motto soit "Toujours en avant."

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous de connaître la marche de l'école des Arts à St-Hyacinthe depuis sa fondation. La première fut fondée en 1876, et l'allocation fixée pour en assurer le fonctionnement était de \$300. Elle fonctionna pendant six ans et fut alors fermée pendant quatre ans. Elle fut ouverte de nouveau en 1887, et elle a existé depuis cette époque sans interruption. Pour des raisons que je n'ai pas à apprécier ici, l'allocation fut graduellement réduite d'année en année jusqu'à \$100. A la suite de demandes et de démar-

Je suis une Mère



Combien de femmes, aujourd'hui, dans leur maison solitaire, désirent l'accomplissement de cette bénédiction dans leur vie, et seraient heureuses de pouvoir prononcer ces mots : "Je suis Mère," mais en sont empêchées par des dérangements organiques.

Toutes les femmes intéressées à ce sujet devraient savoir que pour arriver à une heureuse maternité, il n'y a qu'à faire usage du

Composé Végetal de LYDIA E. PINKHAM

Madame Maggie Gilmer de West Union, S. C., écrit à madame Pinkham :

Ma santé était complètement délabrée par la faiblesse particulière à mon sexe, quand le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham me fut recommandé. Il me rendit pas seulement une santé parfaite, mais à ma plus grande joie, je suis mère.

Madame Joséphine Hall, de Bardstown, Ky., écrit :

Je souffrais beaucoup de toutes les maladies féminines, et mon médecin ne pouvait me soulager. Le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham non-seulement m'a rendu une santé parfaite, mais je suis maintenant une mère orgueilleuse.

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été le remède par excellence pour toutes les maladies de femmes et a guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'inflammation, d'ulcération, tumeurs fibreuses, irrégularités, sentiment de laisser aller, flatuosité, d'indigestion, de vertige ou de prostration nerveuse.

Pourquoi ne l'essayez-vous pas ? Madame Pinkham invite toutes les femmes malades à lui écrire pour avoir ses conseils. Elle en a ramené des milliers à la santé. Adresse, Lynn, Mass.

ches rétrécies, j'ai réussi à la faire augmenter graduellement jusqu'à \$450.

La présence moyenne des élèves chez rétrécies, j'ai réussi à la faire augmenter graduellement jusqu'à \$450. La présence moyenne des élèves chez rétrécies, j'ai réussi à la faire augmenter graduellement jusqu'à \$450.

La ville de St-Hyacinthe ne fut représentée au Conseil des Arts de la Province, qu'en 1878 par M. Louis Côté, qui y siégea pendant deux ans. La charge fut vacante de 1880 à 1889. M. L. P. Morin l'occupa jusqu'en 1893, M. Paul Payan y fut de 1893 jusqu'en 1899. M. Louis Côté fut nommé de nouveau et y siégea jusqu'en 1901. Votre humble serviteur remplit cette charge depuis lors.

Nous allons maintenant procéder à la distribution de quelques récompenses aux élèves les plus méritants des différents cours. L'appréciation de la valeur des travaux a été faite avec la plus grande impartialité possible, par des juges qui n'ont aucun intérêt à favoriser des élèves au détriment d'autres. Nous aimons à croire que ceux ou celles des élèves que le sort n'aura pas favorisé cette année acceptent le jugement de bonne grâce, et seront plus heureux l'an prochain.

Le Conseil des Arts, désirant orienter les élèves vers le dessin d'après l'objet, a passé à sa séance de l'automne dernier, une résolution n'autorisant que cette catégorie de travaux dans la classe de dessin à main levée. Donnant suite à la même idée nous avons décidé de favoriser la chose dans la peinture également, et en vue d'obtenir ce résultat nous n'avons primé que les travaux d'après nature.

Toutefois il serait injuste de passer sous silence le mérite d'un certain nombre de personnes qui ont fait des copies d'une valeur incontestable ; ces élèves ont des mentions honorables. Le talent qui s'est manifesté chez elles nous permet d'espérer les voir figurer l'an prochain dans la classe des compositions, et nous sommes convaincus qu'un bon nombre d'elles méritent des prix à leur tour.

J mentionnerai spécialement quelques aquarelles figurant dans notre exposition, qui sont dues au pinceau

de M. Eberard Walcker, jeune allemand de grands talents résidant au milieu de nous depuis quelques mois. Bien que ces travaux soient d'une valeur incontestable, ils n'ont pas été classés avec ceux de nos élèves, attendu que M. Walcker a pratiqué la peinture depuis déjà quelques années avant son arrivée au Canada. Nous les avons donc mis hors concours.

Après ces remarques de M. le Président, les messieurs présents eurent chacun des paroles élogieuses à ceux qui n'ont pas reculé devant le sacrifice de leurs moments de liberté pour venir suivre les cours de l'école des arts.

Vint ensuite la distribution des prix dont nous publions le détail complet.

CLASSE DE PEINTURE D'APRÈS NATURE

ÉLÈVES DE 1ÈRE ANNÉE

1er prix : Deux piastres et demie en or, offert par M. Dallaire, secrétaire de l'École d'Industrie Laitière, mérité par Mlle K. Girard.

2ième Prix : offert par le Conseil des Arts, mérité par Mlle Blanche Ducloux.

3ième Prix, Ex A quo : Deux récompenses offertes par M. Samuel Casavant et M. U. Beaunoyer, méritées par Mlle Marie Dallaire et Mlle E. M. Honey.

ÉLÈVES DE 2ÈME ANNÉE

1er Prix : \$5.00 en or offert par M. A. L. Tourchot, mérité par Mlle Clotilde Phaenoff.

2ième Prix : Ex Aequo : Deux récompenses offertes par Son Honneur le Maire St Jacques et M. Thomas Gauthier, méritées par Mlle Oertha Gatien et Mlle Héloïse Breton.

3ième Prix, Ex A quo : Cinq récompenses offertes par MM. J. P. L. Bérubé, secrétaire du Conseil des Arts, Eugène Désautels, Samuel Casavant et le Conseil des Arts, méritées par Mme Joseph Goulet, Mme P. A. Lefebvre, Mlle Blanche Simon, Blanche Richard, Léontine Tourchot.

PEINTURE D'APRÈS NATURE

Elèves de première année à l'École des Arts, ayant suivi des cours ailleurs : 1er Prix : Offert par le Révérend Monsieur L. A. Sénécal, mérité par Mlle Léopoldine Larivée.

2ième Prix, offert par le Conseil des Arts, mérité par Mlle Aline Larivée.

2ÈME ANNÉE

1er prix, offert par Son Honneur le Maire Eugène St Jacques, mérité par Mlle Germaine Brousseau.

CLASSE DE DESSIN A MAIN LEVÉE

ÉLÈVES DE 1ÈRE ANNÉE

1er prix, offert par M. Thomas Gauthier, mérité par Mlle Alice Larivée.

2ième prix, offert par M. P. L. Bérubé, mérité par Mlle Malvina Mougéan.

3ième prix, offert par le Conseil des Arts, mérité par Monsieur A. Boudreau.

4ième prix, offert par M. U. Beaunoyer, mérité par Monsieur J. A. Lemieux.

2ÈME ANNÉE

1er prix, offert par M. Sam. Casavant, mérité par Mlle Marie Rose Bousquet.

ASSIDUITÉ

1er prix : \$2.50 en or offert par M. Dallaire, Secrétaire de l'École d'Industrie Laitière, mérité par Mlle Léontine Tourchot.

2ième prix, offert par le Conseil des Arts, mérité par Mlle Blanche Richard.

MENTIONS HONORABLES

Melles Sarah Casavant, Juliette Chalouff, Bella Tallier, Cécile Gauthier, Juliette Casavant, Mad. Roudeau, Meille Alida Desmarais, M. Joseph Bessette.

ARCHITECTURE.—PRIX D'ASSIDUITÉ

1ÈRE ANNÉE

1er Prix : H. Loisele, donné par M. A. Larivière ; 2e prix, A. Delorme fils, donné par le Rév. M. Sénécal, chan. 3e prix, Jos. Havel, donné par M. J. H. Blanchard.

2ÈME ANNÉE

1er prix : A. Poirier, donné par M. E. Désautels ; 2e prix Jos. Chabot, donné par Rév. M. Sénécal, chan ; 3e prix, N. Bouvier, donné par M. G. Borduas.

3ÈME ANNÉE

1er prix, H. Desalliers, fils, donné par Son Hon. le maire St Jacques ; 2e prix, Alb. Blanchard, donné par MM. Raymond et frère.

MÉCANIQUE.—1ÈRE ANNÉE

1er prix, I. Borduas, donné par Son Hon. le maire St Jacques ; 2e

pr x, Aug. Hébert, donné par M. E. Désautels ; prix de finissem. L. P. Boréaux, donné par M. Thomas Gauthier.

MENUISERIE.—1ÈRE ANNÉE

1er prix : Jos. Chabot, donné par M. Thomas Gauthier ; 2e prix, H. Desalliers, donné par M. Joseph Huette ; 3e prix, S. Duval, donné par MM. Bourgeois & Cie.

NOUVELLE FORCE POUR LE PRINTEMPS

La nature a besoin de secours pour faire du sang nouveau donnant la santé.

Au printemps, votre organisme a besoin d'être fortifié. Pour être en santé et fort, au printemps, il vous faut un sang nouveau, tout comme il faut de la sève nouvelle aux arbres. La nature l'exige et les lois de la nature sont inexorables. Sans un sang nouveau vous vous sentirez faible et languoureux. Il se peut que vous éprouviez des symptômes de rhumatisme, ou de vives douleurs de la névralgie, que vous ayez des boutons défigurants ou des éruptions cutanées, une sensation de fatigue le matin et un appétit capricieux. Ces symptômes indiquent que le sang est en mauvais état, et que les longs mois d'hiver ont eu une influence néfaste sur votre santé. Un purgatif, que tant de gens prennent au printemps, ne saurait vous faire du bien. Les purgatifs ne font que traverser l'organisme et l'affaiblir. N'importe quel médecin vous dira la même chose. Ce qu'il faut au printemps, c'est un remède de tonique, et il ne se trouve nulle part, de tonique pouvant égaler les Pilules Roses du Dr Williams. Chaque dose de ce remède contribue à faire un sang nouveau riche et rouge—ce dont vous avez le plus besoin au printemps. Ce sang nouveau et rouge éclaircit le teint, épaise la maladie et rend les hommes, femmes et enfants faibles se fatigant facilement, gais, actifs et robustes. Essayez cet excellent purgatif, ce printemps, et rendez vous compte de la vie et de l'énergie nouvelle qu'il vous donnera.

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez d'importe quel marchand de remèdes, ou franco par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES

Publiées par les PP. de la Compagnie de Jésus

PARAISSENT LE 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS

Sommaire du numéro du 20 Mars 1908.

- I.—L'Inmaculée à Lourdes (25 mars 1858), F. Juberu.
- II.—La révélation du Fils de Dieu, Jules Lebrun.
- III.—La cause de la paix et les deux conférences de la Haye, M. A. Pillet.
- IV.—Scholastique, marquis, Émile Ostigny, marquis, Joseph Allaire, distillateur, tous de la ville de St-Hyacinthe, Ovide Brouillard, commerçant de la ville de Drummondville, Michel Archambault, cultivateur, de la paroisse de Saint-Dominique de Bagot, dans le but de faire le commerce de tous genres, en gros et en détail, excepté la construction et l'exploitation de chemins de fer et les affaires d'assurances.
- V.—L'Angleterre religieuse.—Les catholiques devant le Parlement, Joseph Bérubé.
- VI.—Madagascar.—Le pacifisme.—Luites confessionnelles, Pierre Snaur.
- VII.—Bulletin social.—Demographie.—Mutualité.—Coopération.—Legislation sociale.—Assurance des fer et les affaires d'assurances.
- VIII.—Exploitation de la Saucy, Ch. Azarias-Turenne.
- IX.—Revue des livres.
- XI.—Notes Bibliographiques.
- XII.—Événements de la Quinzaine.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, 1907, il a été accordé par le lieutenant gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du huitième jour d'avril 1908, constituant en corporation, MM. Joseph Napoléon Cabana, agent d'assurances, Louis Bourgeois, marchand, Émile Ostigny, marchand, Joseph Allaire, distillateur, tous de la ville de St-Hyacinthe, Ovide Brouillard, commerçant de la ville de Drummondville, Michel Archambault, cultivateur, de la paroisse de Saint-Dominique de Bagot, dans le but de faire le commerce de tous genres, en gros et en détail, excepté la construction et l'exploitation de chemins de fer et les affaires d'assurances. Acquiesçant à cette fin des fonds de commerce, le nom ou la raison sociale sous laquelle d'autres entreprises existent, la clientèle, les dettes de livres, etc., de tels commerces ou de telles entreprises.

Prendre ou acquiescer des actions dans d'autres compagnies et s'associer avec d'autres compagnies concurrençant ou non en corporation. Acquiescer des propriétés immobilières pour les fins de l'exercice, de l'exploitation ou de la protection de leurs entreprises, sous le nom de "S. Bourgeois & Cie, incorporée," avec un capital total de cinquante mille piastres (\$50,000.00) divisés en cinq cents (500) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce huitième jour d'avril 1908.

JOSEPH BOIVIN,

Sous secrétaire de la province.

UTILES
dans les plus mauvais temps et généralement absolument indispensables sont les

Slickers
(pour équitation)
Cette marque de fabrication et le mot TOWER sur les bottes distinguées en slickers de toute qualité de ceux d'autres marques.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les débris de Colique, dysenterie, diarrhée, constipation, etc.—Prenez le sirop, dès que vous sentez des frissons.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe Journal Hebdomadaire

Estimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins la ligne. Insertions subséquentes..... 5 Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque. Avis spéciaux..... 10 centins la ligne. Annonces à long terme, tarif spécial.

Barrès contre Zola

L'écrivain nationaliste dénonce l'auteur de la "Débauche"

Nous empruntons à la Libre-Parole le résumé du discours où Maurice Barrès, qui est un incroyant, a protesté contre le vote d'un crédit de 35,000 francs pour la translation au Panthéon, des cendres d'Emile Zola :

DISCOURS DE M. MAURICE BARRÈS

La parole est à M. Maurice Barrès. Il a la peine commencée son discours que le Bloc l'interrompt systématiquement.

Les Blocards, qui sont habitués à des discours de mastroquets, semblent tout désorientés d'entendre parler en bon français.

M. Maurice Barrès.—On vous demande 25,000 francs pour porter Zola au Panthéon. Je crois que nous n'avons jamais eu une meilleure occasion de faire des économies. (Rires et applaudissements à droite.—Exclamations à gauche.)

Je sais que c'est là une question irritante, mais c'est le droit et l'honneur de chacun de nous d'apporter ici ses opinions. Ma position est connue, je ne suis pas dreyfusard, j'ai défendu à cette tribune M. le général Mercier. Mais je n'ai pas l'intention de passionner le débat, et laisserai de côté l'affaire Dreyfus.

Je m'occuperai seulement de Zola, de ses œuvres, de l'ensemble de ses mérites. (Applaudissements à droite.—Interruptions à gauche.)

Vous avez triomphé dans cette affaire.....

Plusieurs membres de l'extrême gauche.—C'est la justice qui a triomphé.

M. Gauthier de Clagny.—Ne vous passionnez pas; Dreyfus ne peut plus rien contre vous. (Rire à droite.)

M. Maurice Barrès.—Et comme il arrive à la suite de toutes les victoires, il vous plaît d'organiser de grandes manifestations populaires, des jeux, des fêtes, des cérémonies ostentatoires.

Cela s'est fait après Austerlitz, après Iéna, après Solferino. Vous êtes dans la tradition. Mais vous n'êtes pas seulement des partisans se réjouissant de la victoire, vous êtes des hommes politiques, et, en portant Zola au Panthéon, vous accomplissez un acte dont il convient d'examiner les conséquences politiques et sociales. (Bruit.)

L'homme que vous allez canoniser (Exclamations et rires) a consacré sa carrière à décrire dans de vastes fresques les diverses classes de notre société.

Dans la "Terre" il a décrit le paysan; dans l'"Assommoir", l'ouvrier; dans le "Boulevard des Dames", l'employé de magasin; dans "Pot-Bouille", le bourgeois; dans la "Débauche", le soldat. (Interruptions à l'extrême gauche.)

Ses vastes panoramas ont la prétention de vous donner la vérité; ils sont au contraire des descriptions, par abus du pittoresque, mensongères et calomnieuses. (Bruit à gauche.—applaudissements à droite.)

Il avait passé quelque temps à l'étranger pour savoir quelle difficulté de nos amis ont à rétablir une vue exacte sur la qualité des mœurs françaises. (Applaudissements à droite.)

L'œuvre de Zola a servi dans le monde entier à méconnaître les vertus de nos sociétés. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs). Par votre manifestation, vous semblez mettre votre signature officielle, votre signature nationale, au bas de ces calomnies. (Bruit à l'extrême gauche et à gauche.)

Vous semblez dire: "Gloire à Zola! Nous reconnaissons nos électeurs dans la série de ces canailles." (Vives réclamations à gauche et à l'extrême gauche.)

A ce moment, le vieux Franc-Maçon Brisson s'agite, furieux. Il se livre à la manœuvre que nous avions annoncée dans notre dernier numéro. Il cherche à empêcher le vaillant député de Paris de parler.

M. Brisson.—Je fais remarquer à M. Maurice Barrès qu'il y a déjà une loi promulguée ordonnant la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon. (Vives interruptions à droite.)

Ce qui est à l'ordre du jour, et uniquement à l'ordre du jour, c'est la question de crédits.

Vous pouvez, monsieur Maurice Barrès, comme tout député, demander l'abrogation d'une loi; mais tant que cette loi n'est pas abrogée, vous devez respecter le vote des deux Chambres et la loi. (Applau-

dissements à gauche et à l'extrême gauche.)

Plusieurs membres à droite.— Nous ne pouvons refuser les crédits. M. Maurice Barrès.—M. Zola ne se borne pas à nous rabaisser dans la conscience des autres peuples; il abaisse et dégrade la conscience française elle-même. (Réclamations à gauche.)

J'approuve et j'applaudis les paroles que M. le sénateur Béranger a prononcées à la tribune du Sénat. M. J. L. Breton.—Pourquoi n'avez-vous rien dit quand nous avons voté la loi?

M. Maurice Barrès.—Vous regrettez que je n'aie pas parlé à ce moment? Écoutez-moi donc aujourd'hui. (Très bien! très bien! à droite.) M. Béranger disait ne voir dans Zola "qu'un auteur qui a avili son talent par de honteuses et habituelles obscénités". (Bruit à gauche et à l'extrême gauche.)

Il faudrait ici interrompre mon discours pour donner lecture des passages, hautement caractéristiques de l'œuvre de Zola. Mais c'est là une besogne qui me répugne. (Vifs applaudissements à droite.)

D'ailleurs, pour faire entendre ces passages les plus caractéristiques, il faudrait demander l'évacuation des tribunes. Cela me paraît trop compliqué; ne pouvant faire juger des textes eux-mêmes, que vous connaissez d'ailleurs, je me bornerai à vous rappeler l'opinion de M. Anatole France.

M. Charles Dumont.—Celui que vous avez voulu réconcilier avec Zola.

M. Maurice Barrès.—Vous vous trompez grossièrement (mouvements divers.—Bruit.)

M. le président.—Monsieur Barrès, je vous rappelle à l'ordre.

M. Maurice Barrès.—M. le président me permettra de lui dire respectueusement qu'il se méprend sur la portée de mes paroles; j'ai dit à M. Charles Dumont qu'il se trompait grossièrement, il n'y a rien de choquant dans un tel langage. (Applaudissements à droite.)

LE SCANDALE BRISSON

Frère Brisson semble arrivé au paroxysme de la fureur. Il tremble, il s'écrie, avec des trémolos :

Je maintiens mon rappel à l'ordre. Je prie mes collègues de ne voir dans les paroles qu'ils peuvent entendre que le signe du désarroi de leurs adversaires.

Très calme, très maître de lui, M. Maurice Barrès réplique :

J'ai le droit de dire respectueusement à M. le président qu'il abuse de son endroit de sa haute situation. (Vifs applaudissements à droite.)

Fr. Brisson est hors de lui. Il agit les bras, lance des postillons. Il est à la fois odieux et burlesque.

Les députés indépendants protestent contre cette scandaleuse partialité du président.

M. Gauthier de Clagny.—Depuis vingt ans que vous présidez, c'est la première fois, monsieur le président, que je vous vois interrompre un orateur.

Fr. Brisson se calme enfin, après cette phrase qui lui fait l'effet d'une douche.

M. Maurice Barrès qui, pas un instant, ne s'est départi de son calme, peut continuer son discours, dans un silence relatif.

M. Maurice Barrès.—La sténographie constatera que j'ai dit qu'en portant Zola au Panthéon, vous donneriez à ses œuvres votre signature officielle, c'est le bon sens même (Très bien! très bien! à gauche.)

Il n'est pas dans mes intentions de passionner le débat et je reprends mes discours. Voici l'opinion qu'Anatole France a exprimée sur l'œuvre de Zola: "Personne, avant Zola, n'avait élevé un aussi haut tas d'immondices; jamais pareil effort n'avait encore été fait pour avilir l'humanité... son œuvre est mauvaise et est un de ces malheurs dont on peut dire qu'il aurait mieux valu qu'ils ne fussent pas nés."

J'ai donc le droit de constater avec les hommes dont j'ai cité l'autorité que chez Zola, il y avait une préoccupation pornographique. Toute sa vie, nous l'avons vu soucieux de réagir contre cette opinion, qu'il voyait se former autour de lui. Pour lutter contre elle, il a pris deux bouchiers: la science et la République.

Il a d'abord essayé de faire croire qu'en mettant dans ses œuvres des descriptions empruntées à des manuels médicaux, il collaborait à l'œuvre de Claude Bernard. Mais, pour tout homme réfléchi, il n'y a pas plus de science dans l'œuvre de Zola que dans celle de Jules Verne.

Il n'a fait qu'alourdir de pédantisme ses descriptions pornographiques, mais quant à avoir collaboré à la grande œuvre de la science, vous ne sauriez soutenir qu'il l'ait jamais fait. (Mouvements divers.)

Il a ensuite voulu mettre son œuvre sous la protection de l'idée républicaine. On a bien ri quand on l'a entendu proclamer que la République serait naturaliste ou qu'elle ne serait pas. On a bien ri aussi quand on a vu les dames de "Nana" faire hommage de leur dévouement à la République.

M. Colani, directeur de la "République française", dénonçait ainsi cette manœuvre: "Que veut M. Zola? Que vient faire parmi nous cette recrue compromettante? Voyant tous les cœurs se soulever contre son œuvre, il veut mettre sa main dans la nôtre et arborer le dra-

peau de la République pour couvrir sa marchandise immonde."

Vous avez négligé ces avertissements et voilà que voudriez planter le drapeau de la République dans la marchandise de M. Zola. (Mouvements divers.—Interruptions à gauche.)

Qui a pu vous décider à faire volte-face? Comment Zola qui, il y a quelques années, était apprécié à peu près de même façon par tous, a-t-il pu conquérir vos sympathies? à cause de sa lettre: "J'accuse". (Très bien! très bien! à droite.)

M. Besnard.—Cela suffit pour honorer un homme!

M. Maurice Barrès.—Il faut voir dans quelles conditions fut écrit cet article et apprendre ainsi si l'on peut lui trouver le caractère héroïque qui peut mériter à Zola la reconnaissance nationale. (Très bien! très bien!)

Quand Zola écrivit son article, il était arrivé à un point de sa carrière littéraire, carrière dont je ne méconnaissais pas l'importance, où il avait exprimé sa pensée toute entière.

Il vit dans une affaire qui se présentait et qui satisfaisait ses convictions d'entrer dans la vie active: "Je vois une voiture, j'y monte!"

De quoi s'agissait-il dans son esprit? D'écrire ou de plusieurs articles retentissants! Mais cela n'est là qu'une œuvre analogue à celle que vous avez accomplie vous-mêmes avec plus ou moins d'éclat dans vos sous-préfectures. (Mouvements divers.—Interruptions à gauche.)

Mais il ne vous suffit pas de voir ces articles tels qu'ils sont; vous les environnez d'un nuage mystique.

En dépit de son œuvre et à cause de ses articles, vous mettez Zola au Panthéon, où l'on ne devrait mettre que des noms qui puissent faire à la paix en France et agrandir le renom de la patrie au dehors. (Applaudissements à droite.)

Vous allez placer Zola à côté de Hoche, de Marceau, de Victor Hugo et de Berthelot. Ne sentez-vous pas l'inconvénient d'un tel acte? (Applaudissements à droite.—Interruptions à gauche.)

Victor Hugo est un véritable héros national; on peut faire quelques réserves sur certaines parties de son œuvre, mais il n'en reste pas moins une magnifique expression de l'idéalisme français! (Applaudissements sur divers bancs.)

Il a sauvé de la bassesse plusieurs générations françaises! Nous saluons en lui un homme qui nous a appris à mépriser la littérature fangeuse! (Applaudissements à droite.) Est-il convenable de porter Zola aux côtés de Berthelot qui, par nos grands dévouements a droit à notre respect et à notre reconnaissance?

Ce n'est pas d'une bonne politique que de vouloir avilir l'idée de la gloire! Supposez un jeune homme, un jeune ouvrier visitant le Panthéon sur le fronton duquel avant d'entrer il a lu ces mots: "Aux grands hommes, la patrie reconnaissante!"

Après avoir longé les fresques de Puvion de Chavannes, admiré le Saint-Vincent-de-Paul de Falguière, il arrive jusqu'à Zola! Le soir dans sa chambre il parcourt les œuvres de celui qu'il a vu à tel honneur, il est interloqué, il médite alors cette leçon de scepticisme qui vient de lui être donnée et qui est celle-ci: "Conquiers les succès par tous les moyens, par l'argent ou par le scandale, tu te dégraseras ensuite avec de la politique!" (Applaudissement à droite.—Bruit à gauche.)

Ce n'est pas là une façon française d'entendre l'honneur. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il me semble que si le Parlement porte Zola au Panthéon il ne fera pas exactement ce qu'il veut faire.

Il y a quelques semaines, des députés d'opinions opposées suivaient les cercueils de jeunes morts: au champ d'honneur, et sentaient qu'il faisait entre eux une entente réel sur les choses de la patrie. (Applaudissements.)

Il se peut que vous soyez faits de telle manière que la littérature de Zola ne vous offense pas, il se peut que sur l'affaire Dreyfus nous soyons divisés, mais il doit y avoir quelque chose d'offensant pour tous dans le fait qu'on fera défiler l'armée de vant le cercueil de Zola. (Applaudissements à droite.—Bruit à gauche.)

Des éditions allemandes de la "Débauche" ont été vendues par fascicules et sur chacun de ces fascicules on voit un soldat prussien terrassant un porte-drapeau français!

Il est toujours possible, quand on est dans une assemblée de dialecticiens vigoureux, de soutenir ou de combattre toutes les thèses. Mais vous devez sentir combien il est douloureux de penser qu'un écrivain français ait pu permettre que son œuvre parût en de telles brochures. Ces brochures, je les tiens entre les mains et je suis prêt à les remettre à l'orateur qui me répondra.

Il ne lui sera pas difficile de trouver des arguments pour réfuter ce que j'ai dit. Mais il n'est pas, Français qui ne soit embarrassé par cette exploitation des malheurs de la patrie. [Vifs applaudissements à droite et sur divers bancs au centre. Bruit et murmures à gauche.]

Il n'est pas besoin d'ajouter que, sur l'œuvre de Victor Hugo, par exemple, nous ferions des réserves autrement fortes que celles de Barrès et que la désaffection de l'église Sainte Geneviève, exigée par la translation des restes d'Hugo, fut un scandale de première grandeur. (L'Action Sociale.)

"LE RETOUR DE L'AGE" ME CAUSAIT DES DEMANGEAISONS QUI ME RENDAIENT PRESQUE FOLLE."

Elles ont disparu avec les premières boîtes de Pilules Rouges. Maintenant, je suis vaillante et forte, comme une jeune femme.

LETTRE DE MAD. LAMBERT PELLETIER, DE NEWBERRY, MICH.

Beaucoup de gens souffrent de démangeaisons. Presque toujours les gens qui sont ainsi atteints du désir irrésistible de se gratter, sont des nerveux, c'est-à-dire que leur état nerveux n'est pas satisfaisant.

D'un autre côté, les démangeaisons surviennent quelquefois, souvent par accès; il en est ainsi pour celles très fréquentes qui sont causées par l'impression, sur la peau, du chaud et du froid.

Le chaud, à vrai dire, engendre beaucoup plus volontiers que le froid les démangeaisons et, de fait, celles que nous ressentons en hiver proviennent généralement de ce que l'on est trop couvert, ou se manifestent lorsque, après avoir été exposé au froid, on passe dans une atmosphère chaude, par exemple, en se mettant au lit.

Le remède alors est bien simple: c'est qu'on est trop couvert et il n'y a qu'à débarrasser le lit des couvertures exagérées qui l'échauffent.

Mais il y a d'autres démangeaisons qui sont dues à un trouble de la santé générale.

Parmi ces troubles, celui qu'on constate le plus fréquemment chez les femmes, c'est celui du retour de l'âge qui provoque un bouleversement si considérable dans le sang et dans l'organisme féminin. Le terrible des démangeaisons, c'est qu'il y a des personnes si nerveuses qu'elles en éprouvent, rien de d'en entendre parler.

Peut-être même que certaines personnes, en lisant ces lignes, vont être prises de l'envie irrésistible de se gratter. A celles-là, nous allons donner un conseil qui ne perd rien de sa valeur du fait d'avoir été donné bien souvent: Résistez, ne vous grattez pas et la démangeaison passera. Raidissez votre volonté un instant, détournez votre pensée de ces choses et vous ne sentirez plus rien.

Tous les Médecins Spécialistes des maladies de peau savent bien que plus l'on se gratte, plus l'on veut se gratter; à tel point qu'en s'enveloppant complètement de coton, ou bien, en enveloppant chaque main avec un gros tampon de coton, les démangeaisons disparaissent complètement.

Mais ceci n'est pas un remède; tout au plus est-ce un expédient.

Lorsque les démangeaisons proviennent d'un état maladif, comme le retour de l'âge, accompagnés de vertiges, d'étourdissements et de nervosité, il n'y a qu'un remède: les Pilules Rouges.

Ces excellentes Pilules Rouges sont le remède par excellence contre tous les accidents du retour de l'âge. Elles sont absolument efficaces et les témoignages les plus concluants en font foi.

Voici la dernière lettre reçue d'une femme guérie: Newberry, Mich. 9 Nov. 1906.

Messieurs, Permettez-moi de venir vous remercier du fond du cœur des bienfaits que j'ai retirés de l'usage des Pilules Rouges. Sans cet excellent remède je n'aurais certainement jamais pu traverser, aussi heureusement que je l'ai fait, la terrible épreuve du retour de l'âge.

J'ai beaucoup souffert à cette époque et j'étais bien désespérée jusqu'à ce que je me fusse adressée à vous.

J'avais des maux de tête épouvantables, des étourdissements, des frémissements d'estomac et des maux de bras qui m'interdisaient tout travail. De plus, j'étais atteinte de démangeaisons qui me rendaient presque folle. Tout cela a disparu dès les premières boîtes de Pilules Rouges que j'ai prises et maintenant, après dix mois de traitement avec ces merveilleux remèdes, je suis vaillante et forte comme une jeune femme.

C'est à vous et aux Pilules Rouges que je le dois et je vous autorise à le dire bien haut, car c'est là

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



LE PANTHEON

Les morts qu'il garde

La crypte du Panthéon renferme les restes des personnages suivants: Jean Jacques Rousseau (1794, déplacé en 1821 de 1830), Voltaire, (1791, déplacé en 1821, et 1830), Jacques Soufflot (1829), le maréchal Lannes (1804), Marceau (1889), Lazare Carnot (1889), La Tour d'Auvergne 1889, Jean Beaudin représentant du peuple (1889), Sadi Carnot (1894), Victor Hugo (1885), Berthelot (1907).

Voici en outre la liste de ceux qui ont été enterrés au Panthéon, en vertu du décret du 20 février 1806 avec l'indication des dates de transfert:

Le sénateur Ignace Jacqueminot, comte de Ham (1813), le comte Alexandre Grand, pair de France (1815) le sénateur comte Jean Demunié (1814), le sénateur comte Lagrange (1813), le gouverneur du palais de Compiegne, comte Orleuier, (1811), le général comte Le Palgou Dorsenne (1812), le sénateur comte de Vary (1813) Charles Régulier, duc de Massa (1818), Timoléon de Cossé, comte de Brissac (1813), le vice amiral comte Thévenard (1815); et dans une urne le cœur du général baron Hureau de Senarmont (1810); le cardinal évêque de Sabine, Maieri (1811), le vice amiral comte de Bougainville (1811), le peintre Marie Vien (1809) le général Leblond de St Hilaire (1809), le ministre Emmanuel Ortolan comte Champmol (1809), le général

comte de La Boissière (1809), le cardinal diacre Charles Erskine (1811), le cardinal évêque de Milan Jean Caprara, légat du pape, qui conclut le concordat de 1801 et sacra Napoléon 1er roi d'Italie en 1805 (1810); le gouverneur des tuileries et du Louvre, comte Claret de Fleurieu (1810); l'inspecteur général de l'artillerie Sougis (1810); le président du conseil d'Etat, comte Treillard (1810); deux urnes contenant l'une le cœur du sénateur comte Sers (1809), et l'autre celui du sénateur comte Bonaventure Morand de Galigny (1809); le sénateur J-an Perreux (1808), le vice amiral comte de Winter (1812); le général comte Ebenez-r Reynier (1814), le colonel des grenadiers à cheval de la garde impériale Frédéric Henri, comte Walter (1814); le sénateur Choiseul-Praslin (1808), le ministre Olan et Petlet (1816), le sénateur Jean Papi, comte de Saint-Christian (1809) le général comte Beguignot (1808), le sénateur Tronchet, le premier des hommes de l'empire qui entra au Panthéon (1807); le sénateur Pierre Cabanis (1808); enfin deux urnes contenant l'une le cœur du général Firmin Mathy (1808), l'autre celui du sénateur François Joseph, comte de Durazzo (1809).

DR. P. E. BOUQUET SPÉCIALISTE (Attaché de la Clinique de l'Hôtel-Dieu.) Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. Tel. Et. 2224. 101 Rue St-Denis, Montréal. Bureau de Consultation: 2 à 8 hrs. 1/2 après-midi. Samedi entre et dimanche à St-Denis de Richelieu.



Madame LAMBERT PELLETIER, Newberry, Mich.

vérité.—Votre bien dévouée, Dame Lambert Pelletier, Newberry, Mich.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colportuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Avia est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, 1907, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du six mars 1908, constituant «n corporation M.M. Samuel Girard, marchand-volurier, Prosper Blouin, Philias Leblanc, Henri Larchevêque dit Larche, Joseph Langevin, Delphis Gaudet, Alphonse Bélanger, Antoine Laplante, cultivateurs, Henri Grenon, fabricant de fromage, tous de la paroisse de Saint-Barnabé, dans le but suivant, savoir: de la recherche et de l'exploitation des puits de gaz naturel et de pétrole dans la paroisse de Saint-Barnabé, et dans cette province, sous le nom de "La Compagnie de Gaz et Pétrole de Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe", avec un capital total de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

Daté du bureau du secrétaire de la province de Québec, ce sixième jour de mars 1908.

L. RODOLPHE ROY, Secrétaire de la province.

Public notice is hereby given that, under the Quebec Companies Act, 1907, letters patent have been issued by the Lieutenant Governor of the province of Québec, bearing date the sixth day of March, 1908 incorporating Messrs. Samuel Girard, vehicle merchant, Prosper Blouin, Philias Leblanc, Henri Larchevêque dit Larche, Joseph Langevin, Delphis Gaudet, Alphonse Bélanger, Antoine Laplante, farmers, Henri Grenon, cheese maker, all of the parish of Saint-Barnabé, for the following purpose, namely: to search for and work wells of natural gas and petroleum in the parish of Saint-Barnabé and in this province, by the name of "La Compagnie de Gaz et Pétrole de Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe", with a total capital stock of twenty thousand dollars (\$20,000.00), divided into two hundred (200) shares of one hundred dollars (\$100.00) each.

Dated from the office of the provincial secretary, this sixth day of March, 1908.

L. RODOLPHE ROY, Provincial secretary.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTISTE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé) 101 Rue Saint-Denis, Montréal.

NOTES LOCALES

—Dimanche, 12 avril, avait lieu à l'Hôtel-Dieu le tirage des billets pour la voiture mise en rafle au profit de l'Institution.

Le gagnant est M. le docteur Eug. St-Jacques.

A toutes les personnes qui ont bien voulu encourager cette œuvre, les Sœurs de la Charité offrent leurs sincères remerciements.

—C'est mardi soir le 21 qu'aura lieu à la salle de l'Opéra la grande soirée dramatique et musicale donnée par les Zouaves de St Hyacinthe.

Meubles de toutes sortes à prix modérés chez EUG. L. DESAUTELS Nos. 222 224-226 rue Cascades, St-Hyacinthe, P.Q.

—Mlle Rose Gervais, âgée de 17 ans, fille de M. Alphonse Gervais, officier d'acoise, est décédée dimanche après une longue maladie soufferte avec résignation. Elle était la nièce de M.M. François Gervais, ex-échevin Victor Gervais et Rémi Gervais, de cette ville et de Joseph Lacasse de Montréal.

50,000 Pièces de Tapiserie des plus nouveaux à vendre à bas prix chez EUG. L. DESAUTELS, Nos. 222 224-226 rue Cascades, St-Hyacinthe, P.Q.

—M. Joseph Bourgeois qui était parmi nous depuis quelques mois est reparti mardi dernier pour Edmonton, Alta.

—Dans la nuit de samedi à dimanche des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. W. D. Dufresne, marchand tailleur de la rue Cascades, et ont pris pour une centaine de piastres de marchandises.

Vous trouverez des Peintres, Tapisseries, Décorateurs et Lettrés de première classe chez EUG. L. DESAUTELS, Nos. 222 224-226 rue Cascades, St-Hyacinthe, P.Q.

—M. Antoine Olivier, de Sherbrooke, est arrivé à la Banque Eastern Townships en remplacement de M. Domoulin transféré à une autre succursale.

—Au moment où M. et Mde Girardot s'embarquaient pour un voyage de plaisir, mercredi midi, un messageur télégraphique leur apprenait la mort de leur frère et beau-frère, le Rév. M. Girardot, Jésuite, arrivée le jour même, à Sandwich, Ont. C'est un pénible changement dans un programme.

—La Vigie, de Québec dont M. Ulric Barthe est le propriétaire et qui a été l'organe des hôteliers depuis l'entrée de l'échevin Huard au Conseil vient d'être condamné à \$800 de dommages, pour avoir accusé l'échevin Huard de s'être enivré pendant son élection. La preuve a établi la fausseté absolue de l'accusation et le Juge Lemieux a fait une charge très forte contre le journal. Les jurés ont fixé à \$800 les dommages en faveur de M. Huard.

FROMAGERIE A VENDRE.—Le notaire soussigné a été chargé de faire la vente d'une fromagerie, située dans un très bel endroit, et munie de tous les outils, à peu près neufs, nécessaires à faire le fromage. Pour les conditions s'adresser à ELZ. CHABOT, Notaire, St-Hyacinthe, 28 Mars, 1903.

—On annonce, pour la réorganisation du 84e bataillon, qu'on reviendra peut-être à l'ancien état de choses, c'est à dire au recrutement de compagnies en dehors de la ville. On parle surtout de Sorel pour former une de ces compagnies, et d'un grand nombre de nos ex-concitoyens M. le capit. Arthur Odté, diplômé de l'école militaire de St Jean qui réside maintenant à Sorel, comme devant être chargé de l'organisation de cette compagnie.

PRESSEUR demandé dans un établissement de tailleur.—De bonnes gages et un emploi permanent sont offerts à un homme qualifié comme presseur. On demande aussi un bon faiseur de surtout. S'adresser immédiatement à John O. Duncan, Sherbrooke-Québec.

—Samedi dernier ont eu lieu à la Cathédrale les funérailles de Mme David Desautels. Son époux et plusieurs enfants lui survivent : Sœur Desautels, religieuse à l'Hôtel-Dieu, de cette ville ; Mesdames Arthur Laurence et L. Robert, et Mesdemoiselles Amanda et Marie Desautels, toutes de cette ville.

Un grand nombre de parents et amis de la famille assistaient aux funérailles.

AGENTS DEMANDÉS.—On demande un vendeur local et responsable pour St-Hyacinthe et les environs pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. Nous avons une ligne complète d'arbres fruitiers et de plantes d'ornement ou rustiques. Aussi une variété d'arbustes et de petits fruits, que nous garantissons pour résister aux hivers rigoureux. Recommandés par les stations Expérimentales de Québec. Position permanente pour un homme honnête. Conditions très libérales, paiement à la semaine. Territoire réservé et un bon équipement sans charge.

Ecrivez pour conditions à STOPE & WELLINGTON, Pépinières Founhill (plus de 850 acres.) Toronto Ont.

—Le 13 courant est décédée en cette ville Madame Vve Onésime Laflamme, à l'âge de 75 ans. Neuf enfants lui survivent : M.M. Georges, Hormidas, Victor, de cette ville ; Madame Arthur Hamel, de Haverhill, Mass. ; Malvina, de Montréal ; Léopold et Arthur, de Cambridge ; Prosper, de New York.

—On annonce le retour à St-Thomas d'Aquin, des familles Jean Baptiste Laporte, du Point du Jour, et Elie Archambault du Petit-Rang qui après quelques années passées aux Etats-Unis reviennent au pays natal.

A LOUER.—Cette belle propriété située sur la rue Girouard ouest, devant occupée par M.A. Bourgault. Avec système de chauffage, bancs et w. c. écurie et dépendances et avec terrain en face sur la rivière. S'adresser à M. Thomas Châlioux Notre-Dame.

—Ces jours derniers M. Fortunat Pelletier, né à Ste Basile et qui a été dans le commerce à Lowell, avec M. Ovide Ledoux, depuis sept années, était de passage à nos bureaux, en route pour l'Ouest en voyage de recherches. M. Pelletier a décidé d'abandonner le commerce aux Etats-Unis à cause du mauvais état des affaires dans les centres ouvriers de la nouvelle Angleterre ; l'instabilité du travail rend les revenus des ouvriers trop précaires, et le peu de symptômes d'une amélioration radicale à courte échéance fait perdre confiance aux marchands des centres ouvriers. M. Pelletier vient voir l'Ouest, mais a aussi jeté les yeux sur Montréal dont il trouve le développement étonnant.

—Notre distingué concitoyen, M. le Chevalier Euclide Richer est revenu de son voyage d'affaires en Europe, il y a quelques jours, en parfaite santé, malgré tous les ennuis d'une mauvaise traversée de retour.

M. Richer a vu à Paris plusieurs de nos compatriotes qui y séjournent, entre autres notre ex-concitoyen, le Dr Paul Ostigny, et Madame Ostigny. Madame Emard, de Montréal, mère de Madame Ostigny était à ce moment à Paris.

M. Richer nous rapporte que l'on ne semble pas très affecté en France par la crise qui sévit, mais, fait qui n'est pas sans signification, l'on n'est pas fâché d'encaisser des fonds. Les livres se vendent très bon marché et M. Richer en a profité pour faire d'excellentes emplettes dont notre public pourra tirer parti plus tard à l'arrivée de ces marchandises.

La famille de M. Richer, pour ne pas gêner le voyage de son chef, s'est abstenu, lors de la maladie soudaine de Madame Richer, d'avertir son voyageur et notre concitoyen ne fut pas peu surpris d'apprendre ce qui était arrivé en son absence.

Les Zouaves de Saint-Hyacinthe avaient chargé M. Richer de faire tenir au colonel de Charette une photographie des Zouaves. Nous publions ci-après le texte de la réponse du colonel de Charette.

Basse Motte, Châteauneuf, Ile-et-Vilaine 21 Mars 1903.

Monsieur E. H. Richer, Chevalier de Pie IX, Saint Hyacinthe. Mon cher ami,

J'ai reçu ce matin votre magnifique photographie des Zouaves de St Hyacinthe et je l'ai placée immédiatement dans la Salle d'Honneur du Régiment, à la Commanderie de la Basse Motte.

Quel dommage que votre départ précipité nous ait privé de vous y recevoir et avec quel plaisir j'aurais causé avec vous de votre beau pays et de tous mes Vieux Castors.

A tous, Vétérans et Bleus, veuillez dire tout ce que j'ai de meilleur dans mon vieux cœur de Zouave et de Vrai Castor. Vive le Sacré Coeur ! Vive Pie X !

Vive le Canada ! et tous mes chers Castors. Bien à vous de tout cœur. (Signé) CHARETTE.

SANTE POUR LES ENFANTS. BONHEUR POUR LES MERES

Les Tablettes Baby's Own guérissent promptement et sûrement toutes les petites maladies des bébés et des jeunes enfants, telles que : Constipation, coliques, indigestion, diarrhée, vers, maladies de la dentition. Elles cassent le rhume, préviennent le croup et guérissent la fièvre simple. Les Tablettes ne contiennent pas d'opium délétaire ou de Narcotiques, comme en témoigne un analyse du gouvernement. Mme Ronald F. Seafeld, Palmer Rapids, Ont., dit : " J'ai trouvé les Tablettes Baby's Own si satisfaisantes pour la guérison des maux de l'enfance que je ne saurais m'en passer à la maison." Vendues par les marchands de remèdes, ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont.

DÉCÈS

A Farnham est décédée le 9 avril dernier Madame Vve Ls Giroux, née Elmira Poulin, à l'âge de 69 ans.

Huit enfants lui survivent : M. l'abbé A. E. Giroux, P. S. S. du Séminaire de Montréal, cinq filles religieuses de la Présentation : Sœur St Romald d'Augustas, Me. E. ats Unis ; Sr St Jérôme et Sr Ste Léonide de Concord, N. H. E. U. ; Sr St Alphonse de Liguori, de St Pie de Bagot ; Madame Elie Gobeille, qui demeurait avec sa mère, et M. F. X. A. Giroux avocat, maire de Sweetsburg. Nos respectueuses sympathies.

A St Guillaume d'Upton est décédée ces jours derniers, Madame Alphonse Doyon née Melançon. Les porteurs étaient M.M. M. E. Melançon, et A. Melançon frères de la défunte et Doyon, ses beaux frères. Le deuil était conduit par M. Alph. Doyon, mari de la défunte, ses trois fils, Victor, Avila et Napoléon, son père M. Dolphis Melançon etc.

DE PARTOUT

On nous apprend que le major Casgrain, bien connu à Québec, fils de M. P. B. Casgrain, greffier de la Cour de Circuit de Québec, et frère de l'hon. sénateur J. P. B. Casgrain, de Montréal, est rendu à Rome où il étudie la théologie, se destinant à la prêtrise.

Un des plus vieux citoyens de Ste Rosalie disparaissait ces jours derniers dans la personne de M. Louis Vital Valcourt, bourgeois, décédé le 10 courant à l'âge de 78 ans. De son mariage avec Madame Marguerite Chartier, décédée en 1901, sont nés quinze enfants dont cinq sont encore vivants. Ce sont M.M. Louis Vital, de Manchar, Mass. Saül, de Ste Rosalie, Ferdinand, de St Simon ; Joseph d'East Douglass, et Ulric, de Moose River, N. Y.

A Sorel ont eu lieu lundi dernier les funérailles de M. Maxime Lavalée du département de la marine, décédé à l'âge de 84 ans. Le défunt laisse un fils et quatre filles dont une est Sœur Lavalée religieuse à l'Hôtel Dieu de St Hyacinthe.

Melle Alphonse Girard est aussi décédée subitement à Sorel ces jours derniers. La défunte qui demeurait chez son beau frère, M. Pierre Brodeur était autrefois de St Hugues où les funérailles ont eu lieu.

La semaine dernière le R. P. Berchmans de l'ordre des Franciscains quitte Montréal avec les Frères André Marie et Raphaël Marie, pour aller établir une mission à Notre Dame de Lourdes [Lamoureux P. O.] près d'Edmonton. Le Père Berchmans est bien connu à St Hyacinthe où il a prêché plusieurs retraites.

Vendredi dernier dans la soirée un incendie détruisait le moulin à scie de M. Joseph Angers situé dans le rang de la Barbe à St Oésaire.

La Compagnie de Publication de la Patrie de Montréal va faire lundi prochain l'inauguration officielle du nouveau édifice qu'elle occupe au coin des rues Ste Catherine et Hôtel de Ville.

Nos confrères ont eu la gracieuseté d'inviter les représentants de la presse à être présents, particulièrement le représentant de notre journal. Qu'il veuille bien agréer nos remerciements et nos bons souhaits.

Par suite de la maladie de Sir Henry Campbell Bannerman le roi a accepté la démission de l'ex premier ministre d'Angleterre. Celui qu'il a appelé à lui succéder est le fils d'une humble famille sans fortune et sans titre honorifique, M. Asquith.

M. Herbert Asquith est un brillant avocat qui a fait son stage sous Lord Charles Russell, ancien juge en chef du conseil privé, et qui était irlandais de naissance et catholique. Les membres du nouveau conseil sont maintenant connus : Herbert Asquith, premier ministre et premier lord du trésor. David Lloyd George, chancelier de l'échiquier.

Le Grand-Père et le Petit-Fils Guéris par LES PILULES MORO De la Maladie de Foie et de Rognons

Il y a un vieux dicton français qui dit : "Où le père a passé, passera bien l'enfant !" Ces proverbes, que l'on appelle, à bon droit, la sagesse populaire, expriment, sous une forme concise et frappante, les idées saines du peuple. Celui-ci veut dire que les fils peuvent bien faire ce qu'a fait leur père. Que le père leur montre le chemin qu'ils n'auront qu'à suivre.

L'exemple, que nous citons aujourd'hui, est celui d'un grand-père, guéri lui-même par ces merveilleuses Pilules Moro d'une maladie de rognons qui le faisait souffrir depuis trois ans, et qui avait résisté à tous les traitements. Une fois rétabli et guéri, il s'aperçoit que les médecins qui soignent son petit-fils atteint d'enflure générale et d'hémorragies douloureuses sont incapables de le guérir. Et alors, parce qu'il a confiance dans les Pilules Moro, parce qu'il sait qu'elles l'ont sauvé, il n'hésite pas un seul instant. Il fait prendre de ces pilules à son petit-fils et il le remet sur pied à l'émerveillement de toute la famille.

Ainsi, sous un même toit, voilà deux hommes auxquels les Pilules Moro ont rendu la santé et la vie. Parce que, pour un travailleur, c'est lui donner la vie que de lui donner le moyen de se livrer à son travail et d'accomplir sa tâche de chaque jour.

Qu'est-ce que c'est qu'un homme dans la maison, s'il n'est pas capable de faire sa part de travail, de faire vivre ceux qui comptent sur lui ?

Mais ce qui est le plus admirable dans le cas présent, c'est la preuve qu'il nous donne de la puissance générale des Pilules Moro capables de guérir un grand-père, c'est à dire un vieillard, ainsi que le petit-fils, un adolescent. C'est un remède bon pour tous les âges et c'est en cela qu'il constitue le remède familial par excellence.

Il ne faut pas s'en étonner. Nous l'avons déjà dit souvent, les Pilules Moro doivent leur action et leur puissance à ce qu'elles agissent sur le sang. Or, quatre-vingt-dix-neuf pour cent des maladies dont nous souffrons, jeunes hommes, hommes faits ou vieillards, ont pour cause un vice du sang : affaiblissement ou impureté, et avant toute chose, c'est le sang qu'il faut soigner aussitôt qu'on ne se trouve pas bien.

Le mal de rognons, dont souffrait le grand-père, avait son origine dans un appauvrissement du sang dont les Pilules Moro ont eu raison par leurs vertus exceptionnelles, purifiantes et régénératrices.

Cette enflure générale, ces hémorragies dont était atteint le petit-fils étaient la conséquence d'une circulation défectueuse à laquelle seule une régénérescence complète pouvait donner le secours nécessaire.

Tous deux ont trouvé, dans les Pilules Moro et dans le traitement que leur ont donné les médecins de la Compagnie Médicale Moro, un merveilleux élément de reconstitution que nous ne saurions trop recommander à tous les hommes qui souffrent et qui devront lire attentivement la lettre qui suit :

Saint-Magloire, Co. Bellechase, 29 Mai, 1907 Messieurs,

L'hiver dernier, 1906, j'ai employé pour moi-même dix boîtes de Pilules Moro, vu que je souffrais du mal de rognons. J'étais très malade et incapable de faire mon travail. Les Pilules Moro m'ont remis en parfaite santé. Dès les premières boîtes, j'ai ressenti un grand soulagement qui a persisté jusqu'à ma guérison complète.

J'ai un garçon de dix-sept ans que j'ai élevé et qui est un de mes petits-enfants. Il est tombé malade d'une enflure générale. L'inflammation était telle qu'il ne pouvait plus ni voir clair, ni fermer les mains. Il avait des hémorragies constantes et qu'on ne pouvait pas arrêter. Le médecin m'affirmait qu'il souffrait d'une complication de maladies : de pleurésie, maladie de rognons et maladie de foie, et qu'il n'en avait pas pour longtemps à vivre. Le révérend curé était du même avis, vu que les remèdes du docteur ne lui faisaient rien.



Lord Tweedmouth, président du Conseil. Lord Crews, secrétaire d'Etat pour les colonies. Reginald McKenna, premier lord de l'Amirauté. Winston Spencer Churchill, président du Board of Trade. Walter Runciman, président du Board of Education. John Morley, secrétaire d'Etat pour l'Inde, et Sir Henry Fowler, chancelier du duché de Lancaster, montent à la chambre des pairs, mais conservent leurs portefeuilles.

Un des secrétaires nouveaux attachés au ministère, est un canadien né à Montréal, le docteur McNamara. L'on sait que le cabinet anglais comprenait des secrétaires parlementaires qui sont également ministres et sont choisis parmi les députés. Ces secrétaires parlementaires font ainsi un et se donnent une très grande valeur qui les prépare pour le recrutement comme ministres quand l'occasion se présente et que leur mérite personnel les désigne aux choix d'un chef de cabinet.

A VENDRE Emplacement et Terres

10. Dans la cité de St-Hyacinthe.— L'emplacement de M. John Lawlor situé au coin des rues Bourdages et St-Antoine. Contenant quarante-sept pieds de front, par quatre-vingt un pieds de profondeur, avec une bonne grande maison en bois à un étage et demi sur solage et autres dépendances y érigées ; 20. Dans le Grand Rang de la paroisse de St-Thomas d'Aquin. A deux milles de la cité de St-Hyacinthe.— Trois terres appartenant aussi à M. Lawlor dont deux sont contiguës et ont chacune trois arpents de front par trente arpents de pro-



M. LAZARE BILODEAU, St. Magloire, Co. Bellechase, Que.

Il souffrait depuis trois mois lorsqu'un beau jour j'ai dit au docteur : "Puisque vous affirmez qu'il va mourir et que vous ne voyez aucune chance qu'il revienne, eh bien ! je vais lui donner des Pilules Moro, nous verrons toujours si cela lui fait du bien."

A ma grande joie, dès les premières doses qu'il a prises, il m'a dit : "Mon grand-père, ça m'a fait du bien ; j'ai beaucoup moins de mal dans les reins."

Voyant cela, je lui en ai fait prendre trois grands boîtes et, trois semaines après, il était assez fort pour travailler ; depuis il s'est toujours bien porté.

Quand il a commencé à sortir, notre curé ne pouvait pas y croire, et il est venu deux ou trois fois par semaine ensuite pour s'assurer de sa guérison complète et persistante.

Il n'y a pas eu la moindre rechute. Vous pouvez croire, si nous avons confiance dans les Pilules Moro. Ce n'étaient pas des saignements ordinaires qu'il avait, ce jeune homme. Quand il saignait du nez, c'était épouvantable ; cela durait neuf et dix heures de temps. Le docteur lui tenait de la glace sur la tête, mais ça n'y faisait rien, le sang lui sortait en caillots par la bouche.

Mon nom est Lazare Bilodeau et celui de mon petit-fils est Johnny Goodwin. Nous sommes tous deux parfaitement bien portants et nous n'hésitons pas à dire que nous le devons aux fameuses Pilules Moro.

Recevez tous mes remerciements. LAZARE BILODEAU, Saint-Magloire, Co. Bellechase, Qué.

Si l'exemple de M. Lazare Bilodeau était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse, de la maladie de foie et de rognons, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante ; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro elles vous rendront la santé.

Consultations gratuites par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, Cour Supérieure. JOSEPH THIBERGE, agent financier de Marieville, district de St-Hyacinthe. Demander, vs. ALCIDÉ L'HEUREUX, ci-devant de la paroisse de St-Simon, district de St-Hyacinthe, et aujourd'hui de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 6 mars 1903. ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

Advertisement for 'VOTRE CATARRHE' (Your Catarrh) and 'PATENTS' (60 YEARS' EXPERIENCE). Includes text about scientific American and a portrait of a woman for 'Lotion Persienne'.

MAIN HORRIBLEMENT MEURTRIE

LE MEDECIN RETIRE SES REMEDES EN FAVEUR DE ZAM-BUK.



MR. A. WHEELER, BELLEVILLE

M. Ab. Wheeler, Ingénieur, 145 Front St. Belleville Ont. dit : Il y a deux mois, pendant que j'étais occupé dans une buanderie à vapeur de cette ville, ma main fut prise et entraînée dans les tuyaux bouillants. On arrêta la machine immédiatement et ma main fut libérée, mais après que la peau en ait été enlevée jusqu'à l'os et que les doigts aient été aplatis. Quelques heures après la main et le bras étaient enflés et présentaient un spectacle horrible à voir. Personne ne peut s'imaginer ce que je souffris. Ce ne fut que longtemps après et très peu à la fois que l'on put enlever la chair cuite. Aussitôt la chair enlevée on m'appliqua divers onguents pour cicatriser, mais j'obtins ensuite du médecin la permis on de me servir exclusivement de Zam-Buk dont plusieurs de mes compagnons de travail s'étaient servis avec succès. Zam-Buk fit immédiatement disparaître la douleur et je commençai à jouir de bonnes nuits de sommeil. Dans 3 semaines de temps ma main était guérie et l'inflammation tout à fait disparue de mon bras et de ma main.

GRATUIT
Pourquoi ne pas essayer maintenant. Coupez ceci et envoyez-le immédiatement à Zam-Buk Co. qui vous enverront une jolie boîte échantillon.



ZAM-BUK GUÉRIT l'eczéma, les hémorroides, les plaies purulentes, les plaies empoisonnées, les brûlures, les échaudures et toutes autres maladies et irritations de la peau. Chez tous les pharmaciens à 0.50 la boîte, ou à Zam-Buk Co., Toronto.

LES DAMES DE BRONZE

Légende de Pâques

Elle s'appelait Audeberthe et lui Aldric Levillain : ils avaient grandi ensemble au revers d'une côte d'ajoncs et de genêts, dont les ors mouvants s'enneigeaient en avril de la floraison blanche des pommiers sauvages ; car les gens de leur pauvre hameau étaient si rudes et si vides de cervelle, toujours penchés qu'ils étaient depuis des siècles sur leurs filets de pêche ou leurs socs de charue, qu'ils n'avaient même pas songé à améliorer par des greffes les troncs nouveaux de leurs enclos, et le cidre qu'ils buvaient, acre et moussieux comme l'écume de la mer, raclait la gorge et piquait la langue.

A vingt lieues à la ronde, les gens des autres villages tournaient en dérision ceux du hameau d'Audeberthe et d'Aldric, les niais de Malhantôt, comme on les appelait dans le pays.

Le fait est qu'ils étaient les paysans de Malhantôt, les plus gueux de toute la côte : pour eux la mer avait moins de poissons et la terre moins d'épis, leurs labours faisaient mal à voir en octobre, tant il y fournissait de gerothies, et leurs récoltes faisaient pitié, en août, tant il y avait de mauves et de coquelicots à la place de blés et de seigles mûrs.

Les cloches n'avaient pas précédemment abandonné Malhantôt et sa population de niais, par sottise et par frayeur des Malhantôtis, lors de l'apparition des pirates Northmans sur la côte les avaient noyées, submergées, enfouies dans la glauque mystère des eaux avec les ornements consacrés, les ciboires, les calices et le petit trésor de l'église pour les soustraire à la rapacité des pirates ; et leur clocher, depuis déjà des siècles, se dressait muet et morne au-dessus d'un autel sans prêtre et d'un chœur sans messe ; il tombait même en ruine, le clocher de Malhantôt : les hirondelles qui sont les oiseaux aimés de Dieu et se plaisent aux sonneries saintes, l'avaient déserté, les chauves souris y nichaient et c'était, le soir, au crépuscule, entre l'or brun des ravenelles, des vols lourds et zigzagants d'ailes velues et diaboliques, dont les croyants étaient marries.

Pauvres croyants de Malhantôt, il leur fallait les dimanches et les jours fériés, pour entendre la messe, cheminer des lieues à travers les bois et les récoltes, l'été en plein soleil, l'hiver sous la neige, à travers les bourrasques, gagner quelque lointaine église de village hostile.

Et c'était là la grande affliction d'Audeberthe, laquelle avait été élevée par une aïeule pieuse, de voir l'église de son pays sans culte, son clocher sans cloches et les gens avec qui elles vivaient, pareils à des parias, à des chiens maudits, méprisés de tous et devenus pour la plupart des mécréants. C'était une âme simple et pourtant pleine de mystère ; elle avait perdu sa mère très jeune et, élevée par une dolente et vieille aïeule, bouche édentée marmottant sans cesse de balbutiantes prières, elle avait grandi dans la solitude en tête à tête avec l'idée de Dieu. L'humble métairie où elle était née se trouvait à l'écart du village, à la lisière de l'antique forêt de Rouvray, qui venait mourir après avoir couru durant des lieues, juste à l'orée du pays ; et les tristes années de sa première enfance, Audeberthe les avait passées à garder les oies de son père, debout sur un grand plateau isolé, dominant d'un côté de longues ondulations bleues sous un ciel éternellement gris l'océan et de l'autre, de moutonnantes vagues, vertes au printemps, jaunes en automne et grises en hiver, la vieille forêt de Rouvray.

Autour d'elle, ses oies tendaient leurs longs cous de bêtes sacrées, et la fille, une baguette de coudrier à la main, dans la pose attentive et songeuse d'une figure sculptée, écoutait bruire et chuchoter le vent, l'oreille penchée tantôt dans la direction des falaises, tantôt vers les frondaisons bruyantes de la forêt cherchant à distinguer le son lointain des cloches, des cloches englouties, submergées

depuis déjà trois siècles sous les vagues de la mer ou sous les eaux dormantes de l'étang ; car la tradition ici s'obscurcissait, devenait trouble, et l'on ne savait au juste où les niais de Malhantôt avaient noyé leurs cloches, dans l'étang ou dans la mer, et depuis trois cents ans, l'incertitude où l'on était de retrouver les belles dames de bronze avait empêché toutes fouilles, et depuis trois cents ans, les rayons de la lune la pluie et la neige habitaient seuls leur cage à l'abandon.

Claire, la Tonnante et l'Argentine, la légende avait conservé leurs noms, et c'étaient ces trois noms que balbutiaient et qu'imploraient perpétuellement les lèvres d'Audeberthe, durant ses longues heures de garde au milieu des ajoncs, sur les côtes arides, ses yeux ardents de paysanne pieuse fixés sur la fuite éternelle des nuées.

Ces belles dames de bronze disparues, Audeberthe à force d'y songer, les jours sur le plateau et les nuits dans sa cabane, s'était mis en tête de les retrouver ; une conviction s'était installée dans son cœur, qu'elle était l'épouse de Jésus et de Madame Marie, qui découvrirait la "cache" où se taisaient les trois bavardes endormies, et c'était elle, Audeberthe la fille à Nicolas Sourdois et à Mergotte Lehideux, qui ramenait dans le clocher restauré et en fête les trois carillonnantes dames, et, avec elles, l'honnêteté, le bien être et la pratique des vertus oubliées dans ce hameau de chiens maudits.

Et, dans son inébranlable foi, elle errait le long des jours, une éternelle oraison aux lèvres, ses deux mains jointes appuyées sur son cœur, écoutant bourdonner et sonner au fond d'elle-même la voix rédemptrice des cloches.

L'impunité de ce village sans cloches et sans Dieu, c'était là le grand chagrin d'Audeberthe et c'était aussi la grosse peine de cœur d'Aldric Levillain. Depuis quinze ans qu'il grandissait près d'elle dans le même coin de terre oublié, il avait fini par aimer d'un amour instinctif et profond cette frêle figure de petite fille immuablement debout sur ses horizons. Elle avait été la première vision de son enfance, alors que, chétif ophelin élevé par charité dans la maison de son oncle, il avait pour emploi d'effrayer les oiseaux voletant au-dessus des champs ensemencés et passait ses journées à les chasser à coups de pierres, les chevilles enfoncées dans la roue des sillons. Même un jour un des cailloux lancé par le jeune garçon avait atteint la fillette à la tempe une maladresse au petit "gardeux de semailles" dont Audeberthe portait cicatrice sous ses ba deaux couleur de chanvre. Ce mal involontaire fait à la petite meneuse d'oies l'avait rempli pour elle d'une étrange amitié, d'une sorte de vénération tendre qui n'avait fait que croître avec les années à mesure qu'ils grandissaient, elle, de plus en plus pâle et de plus en plus frêle dans ses jupes de bure effrayée, lui, plus agile et plus musclé dans ses sayons de lin grisâtre.

Depuis quinze ans qu'il la voyait errer dans la tristesse des petits jours, comme dans la splendeur des crépuscules, ou rêver adossée, sa quenouille au corsage, son fuseau à la main, contre quelque vieux tronç à sautoie de spectre, elle avait fini par entrer dans ses yeux, et de là si profondément dans son être, qu'il ne pouvait la détacher du décor familier des falaises et fermes ; elle faisait pour lui parti du paysage, elle en était l'âme errante et la vie incarnée dans cette forme un peu gauche de fillette sans hanches ; et maintenant qu'adulte et valet et charrie, il passait les jours derrière les grands bœufs de son oncle à pousser dans la terre résistante l'effort du sac pesant, une angoisse l'oppressait quand ses yeux ne rencontraient pas à la lisière des champs la silhouette attentive de la jeune fileuse. La fille menait maintenant des moutons au lieu d'oies, étant, elle aussi, devenue grande, et les siens l'envoyait souvent paître son troupeau aux abords de la forêt, où l'herbe était plus drue, et Aldric, ces jours là, pesait moins lourdement sur le fer de sa charrue, et les sillons se creusaient

moins profonds, la pensée du laboureur courant après la pastoure absente.

Et c'était là la grosse peine d'Aldric, ce regard toujours ailleurs, en prière à Madame Marie ou en souci des cloches, des beaux yeux bleus d'Audeberthe, des yeux lointains tous jours partis dans les nuages, quand ils ne fixaient pas impatiemment la forêt ou la mer, les siens à lui avaient beau la requérir d'amour, toute l'ardeur de son être remontée dans leurs prunelles brillantes, Audeberthe ne le voyait pas, elle ne l'entendait pas davantage, l'âme toujours aux écoutes de ses cloches.

Elle abandonnait bien souriante et passive, ses petites mains rugueuses à celles du jeune garçon, mais ses doigts inertes, ne répondaient à aucune étreinte et, les soirs de mai, le long des haies d'aubépin en fleurs, quand enhardi par le printemps et la solitude, le jeune laboureur allait hasarder quelque aveu, sa voix tout à coup s'étranglait dans sa gorge et il ne trouvait plus un mot auprès de cette fille immobile au regard visionnaire, qui l'écouait comme au fond d'un rêve, il ne savait quelle éternelle prière aux lèvres.

Il y avait des minutes où il aurait préféré la savoir morte, des jours où il avait souhaité voir à jamais clos ces grands yeux de mystère, d'une fraîcheur pourtant de bleuets dans les blés, fleurs de men-onge aussi, puisqu'ils ne voulaient point révéler leur secret. Ils étaient doux, ces yeux comme le ciel d'avril, en même temps qu'inquiétants comme les vagues, et dans son pauvre petit visage émacié de voyante, tout brûlé par le hâle, ils luisaient étrangement, transparents comme de l'eau et purs comme les étoiles.

Il y avait des jours où il aurait voulu pouvoir oser crever ces yeux.

Dans le village on bafouait ce garçon toujours pendu après les jupes de cette simple, "l'idiote à Sourdois", comme l'appelaient du nom de son père les niais eux-mêmes de Malhantôt. Les soirs, par les venelles fleuries, les filles lui éclataient de rire aux nez et, les dimanches, il n'osait passer devant les cabarets par honte des vilains propos des garçons, et il était la faible de tout le village à cause de son visible amour pour la petite bergère. Et c'était, parmi cette population grossière, comme un complot monté contre Audeberthe. Sa sainteté d'âme pieuse mettait tous ces lous aux abois, et c'était autour de leur naïve idylle un déchaînement de basses convoitises.

Le Malin qu'offusquait depuis seize ans l'innocence de leur amour et qui souhaitait ardemment leur perte, souffrit toute sa malice dans l'esprit du garçon. Comme il craignait pour l'accomplissement du mauvais dessein le mystérieux pouvoir des yeux bleus d'Audeberthe, il persuada à Aldric d'emmener la fillette au cœur de la forêt, au plus épais des fourrés et des chênes, ou les feuilles font de la nuit verte ; là le regard de la voyante perdrait toute puissance, puisqu'il ne la verrait pas et, pour emmener la fillette à suivre le gars dans les bois, il eut l'infamie d'idée d'abuser de l'état d'esprit de la visionnaire en flattant sa manie de retrouver les cloches. C'est ainsi qu'un clair matin d'avril le matin même du saint jour de Pâques (car le Malin à toutes les audaces et se plaît à faire tomber la créature de Dieu aux heures de triomphe de l'Église), c'est ainsi donc qu'un clair matin d'avril, Aldric abordait la pieuse Audeberthe auprès du puits, où, chaque jour, elle allait puiser l'eau du ménage, et s'accoudant à la margelle : "M'est avis que j'ai fait un bien beau songe cette nuit et plût à Dieu qu'il fût vrai, car tes tourments seraient finis, Audeberthe ;" et comme la fille levait sur lui ses grands yeux couleur d'eau : "Je les ai vues, tes cloches, "Claire, Tonnante" et l'Argentine", celles que tu guettes tous les jours et la nuit aussi, aux écoutes, je les ai vues qui traversaient l'air calme toutes les trois, par rang de taille ; elles revenaient de Rome avec les autres cloches, celles de Norties-les-Aadraies, celles de Manneville, de Nancotte et de Viprot ; et il y avait là toutes les cloches des églises de vingt lieues à la ronde ; elles revenaient de Rome et

regagnaient leurs clochers, une vraie procession dans l'air, et saistu où les trois nôtres sont descendues ?..." La bergère avait joint les mains, et ses grands yeux fixés pour la première fois sur ceux de son compagnon, dépechaient tout bas une ardente prière : "Sais-tu où je les ai vues descendre, comme je te vois", poursuivit le garçon "pas dans la mer comme on le croit, mais là bas sur la forêt."

"Je voyais leurs dos de bronze luire sous le clair de lune, on aurait dit trois grosses mouettes s'abattant sous le vent : je les ai vues s'enfoncer là, du côté de l'étang. Si mon rêve était vrai, je saurais bien où les retrouver, les cloches ! Si elles dorment quelque part par ici, ce n'est pas aux poissons de mer qu'elles chantent la messe, mais aux grenouilles et aux goujons". Et la fileuse de lin, le regard perdu dans le bleu léger de ce beau matin de Pâques tout frissonnant de soleil et de lointains, oh ! si lointains sonneries, avait placé sa main dans celle du valet de charrie et avait dit : "Allons !" Et ils étaient entrés tous les deux dans les bois.

Déjà le Malin ricanaît, quand tout à coup on entendit des cloches.

Audeberthe et Aldric s'étaient arrêtés brusquement. Une immense ondulation de bronze emplissait la forêt, inclinant tout sur son passage, les cimes d'arbres et les brins d'herbes : trois voix sonores alternaient l'une après l'autre, deux voix claires et joyeuses auprès d'une autre retentissante, et toutes les trois chantaient, lancées à toutes volées avec des vibrations d'enclume, des éclats de fanfare à travers les champs ; une carillonnante allégresse courait planante sur toute la contrée et c'était, dans le ciel implacablement pur, un hymne de dévotion, un hosanna d'amour au soleil à la nature, à Dieu. Audeberthe et Aldric étaient tombés sur les genoux et le Malin ne ricanaît plus dans les feuilles ; les deux enfants avaient reconnu les cloches.

Ils les trouvèrent surnageant, comme trois énormes fleurs de bronze, sur les eaux tiédies de l'étang : engluées de vase et verdies, leur métal luisait par place sous le soleil ; leurs battants noirs flottaient, tels les gros pistils d'une flore inconnue, entre les lentilles d'eau et les feuilles de nénuphars ; un orage d'harmonie grondait sur leur passage, et c'était dans toute la forêt comme une musique orchestrée de cuivre et d'instruments à cordes, dont la sonnerie des trois cloches fageantes était le cantique et le chant, Audeberthe et Aldric s'étaient arrêtés sur le bord, la main dans la main, tous deux redevenus plus purs qu'aux premiers jours de leur enfance et le cœur nœyé d'une extase heureuse.

Les gens du pays, accouru dans la forêt à l'appel retentissant des trois dames de bronze les trouvèrent tous deux, priant agenouillés parmi les oses-rais de la rive ; ils reconquirent alors que rien ne peut prévaloir contre la volonté du Seigneur que Jésus habite au fond des cœurs purs et que les simples ici bas détiennent dans leurs mains le pouvoir mystérieux qui commande au monde ; ils placèrent sur de grands chariots les trois cloches retrouvées et les ramènèrent au village avec des chants et des prières, dont le souvenir leur était soudain revenu.

Le clocher muet depuis trois siècles retentit à son tour de joyeuses sonneries de messe et de baptêmes, de carillons de fêtes, de gias mélancoliques et de doux Angelus ; les chauves-souris l'abandonnèrent et son vieux toit abrita de nouveau des niches d'hirondelles. "Claire" la "Tonnante" et l'"Argentine" chantèrent à toutes volées sur les notes d'Audeberthe et d'Aldric : elles sonnèrent plus joyeuses encore à la naissance de leurs enfants, et pleurèrent doucement à l'heure chrétienne de leur mort ; le Malin ne ricana plus désormais dans les feuilles, à l'orée des chemins et derrière les haies, dans Mailhantôt racheté et les dimanches de Pâques, les trois cloches fidèles, quand on les écoute bien, égrenent dans le vent les trois courtes syllabes du doux nom d'Audeberthe.

JEAN LORRAIN.

Cie. Gle. Transatlantique.
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque Jeudi à 10 hrs. A. M.
LA TOURAINE le 23 Avril
LA SAVOIE le 30 "
LA PROVENCE le 7 Mai.
LA LORRAINE le 14 "
Pour les dates des départs des paquebots du présent mois s'adresser à MM. Genin, Trudeau & Oie, qui donneront sur demande tous les renseignements à cet égard.
Genin, Trudeau & Oie, Agents Généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

GAGNEZ \$2000
Nous avons quelques positions avantageuses pour hommes et femmes désirant vendre des commandes pour un article qui se vend à vue dans chaque maison. Pas de vente chez les marchands. Vous pouvez facilement vous faire \$200 par semaine. Plusieurs de nos représentants gagnent même plus. Revenez pour plus amples informations avant mercredi prochain à The E. H. Company, Dept. A, No 207, rue St-Jacques, Montréal.

Grande Vente de FERRONNERIE

Voulant nous occuper exclusivement du commerce d'épicerie et de liqueurs en gros et en détail, nous avons décidé de faire de grands sacrifices sur notre ferronnerie, peinture, et tout ce qui concerne la construction de maisons. Les voituriers et les forgerons y trouveront un assortiment complet dans leurs lignes et à des prix très avantageux.

Raymond & Frère, -:- ST-HYACINTHE,
DEMANDEZ NOS QUOTATIONS.

MONTREAL SOUS LE CONTROL DU GOUVERNEMENT Tél. Bell Main 981

"LA PROVINCIALE" Assurance contre l'Incendie

BUREAU CHEF : EDIFICE GUARDIAN, 160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ACTIF : \$80,000 PASSIF : AUCUN
PERTES payées au-delà de \$80,000.00
ASSURANCES EN FORCE \$6,000,000.00
REVENU ESTIMÉ POUR 1907 \$125,000.00

PRIMES FIXES :: TAUX RAISONNABLES
PERTES PAYÉES PROMPTEMENT.

AGENTS à ST-HYACINTHE

TACHE & JODOIN 68 rue Ste-Anne
C. A. LETOURNEAU, Agent spécial :
Ste-Madeleine, et St-Hyacinthe, 68 rue Ste-Anne.

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE.,
(Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie.
Gros et Détail.
228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE.,
Magasin-Général,
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS
marchandises sèches et Nouveautés,
68 et 67 rue St-François.

EDOUARD CHAUSSE
Artiste-Sculpteur
Monuments Funéraires en Marbre et en Granit.
269 rue Cascades.

DUSSAULT & LAMOUREUX,
Fondeurs,
4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246
Fondateur-Plombier et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.

CHS. G. RACIOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru,
Moules, etc.
Coin des rues St-Antoine et Mondor

CHEMIN DE FER DU
Quebec Montreal & Southern

Tous les jours, dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
ARR. à 8.35 a. m. DÉPART à
9.00 a. m.—Pour St-Jude, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
ARR. à 8.10 a. m. DÉPART à
10.00 a. m.—Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville et Noyan.

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
ARR. à 3.15 p. m. DÉPART à
5.10 p. m.—Pour St-Jude, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
ARR. à 5.05 p. m. DÉPART à
5.45 p. m.—Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland.

O. B. HIBBARD, D. I. ROBERTS,
Gen'l Mgr G. F. & F. A.
MONTREAL.
J. E. A. CHABOT, Agent Local.

CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :
C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc. 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.
G. T. R.—Allant à Montréal, 5.21, 7.10, 11.28 A. M., 5.30 P. M.
Allant à Acton, etc. : 9.16 A. M., 5.34, 9.00 P. M.
I. C. R.—Allant à Montréal, 8.16, A. M., 5.01, 8.41, P. M.
Allant à Drummondville : 5.44, A. M. 1.15, 8.10, P. M.

L. P. MORIN & FILS,

ENTREPRENEURS-MENUSIERS
MANUFACTURIERS DE
Portes, Chassis, Jalousies,
Mouure Découpages, etc
PRÉCÉDÉ : Bancs d'Églises, de Sacristie et d'Écoles.

Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE,
Séchés à la vapeur, réparés et brut,
BOIS DE CHAÎPENTE,
BARDEAUX, Etc.

Tout ouvrage fait promptement
SATISFACTION GARANTIE.
COIN DES RUES

ST-ANTOINE ET ST-J-SEPH,
ST-HYACINTHE

TACHE & JODOIN

Notaires.
Assurances contre le Feu :
GUARDIAN ASSURANCE CO
Bureau 68 rue Ste-Anne,
Bâtisse du "Courrier".
de L. Taché Albert Jodoin

DESAUTELS & ST-GERMAIN

NOTAIRES
PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES
7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE

JOS. O. C. MIGNAULT,

INGÉNIEUR CIVIL
ARPENTEUR-GEOMETRE.

Spécialité de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique.
Construction de Ponts et Chauvours.
Développement de canaux de l'Eau.
Arbitrages, Évaluations, etc., etc.

Adresse : **RHERRBROOKE, P. O.**

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.
Rue Cascades, -:- ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Spécialité : Huile d'olive pour Sacristie. Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

Lussier & Gendron

AVOCATS
76 Rue Girouard, -:- St-Hyacinthe

Ms. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe } Cour Supérieure

Dame Angéline Brodeur, épouse de Hermias Benoit, cultivateur de Notre-Dame-de-Richelieu, district de St-Hyacinthe.
vs
Demandeurs.
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 26ème jour de février 1908. St-Hyacinthe, 14 Mars 1908.
LOMBARD & BONDEAU
Avocats de la Défense.